La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris (Mgp) est officiellement née le 1er janvier 2016. Cette nouvelle institution a pour ambition de mutualiser et d'harmoniser les moyens de nos collectivités.

Objectif : agir ensemble dans des domaines aussi importants que l'urbanisme, le logement, la protection de l'environnement, le cadre de vie ou encore le développement social et économique.

Pour la ville d'Orly, cette création nouvelle vient s'inscrire dans la continuité du travail mené depuis plusieurs années avec l'Epa Orsa (Établissement public d'aménagement Orly Rungis - Seine Amont) et l'association du Grand Orly.

Les compétences de la Métropole

Le transfert de compétences à la Métropole se fera progressivement, de 2016 à 2018.

4 compétences obligatoires seront transférées à la Mgp :
> Le développement et l'aménagement économique, social et culturel.
> La protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie.
> L'aménagement de l'espace métropolitain.
> La politique locale de l'habitat.

10 compétences seront transférées aux territoires membres :
> 7 compétences en propre : l'assainissement et l'eau, la gestion des déchets ménagers et assimilés, le plan climat-air-énergie, le Plan local d'urbanisme, la politique de la ville, l'action sociale d'intérêt territorial, les équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial.
> 3 compétences partagées avec la Mgp : l'aménagement, le développement économique et l'habitat.

Notre territoire

La ville d'Orly, avec 23 autres communes, est réunie au sein de l'établissement public T12, désormais appelé « Grand-Orly Seine Bièvre (https://www.mairie-orly.fr/Citoyennete-democratie/Vos-elus/La-Metropole-du-Grand-Paris2/Le-territoire-Grar) ».
Il s'agit du plus grand territoire de la Mgp en termes de superficie et du 2e plus important en termes d'habitants (671 505 habitants), après Paris (2 240 621 habitants). La ville d'Orly, par sa situation géographique et son poids économique, est au cœur de ce territoire.

En savoir plus (https://www.mairie-orly.fr/Citoyennete-democratie/Vos-elus/La-Metropole-du-Grand-Paris2/Le-territoire-Grar)

Plus d'informations sur la Métropole du Grand Paris

> www.parismetropole.fr (http://www.parismetropole.fr/)
> www.prefig-metropolegrandparis.fr (http://www.prefig-metropolegrandparis.fr/)